



OUVERTURE COMPTE CARBURANT 2017

Un compte pour chaque voiture engagée

Dossier à retourner 15 jours avant la première épreuve
TEAM FJ- RD 2152- 41000 ST DENIS SUR LOIRE, France
Ou par email : fuel@teamfj.com

COORDONNEES FACTURATION

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphones : / /
E-mail (impératif) :

☐ MITJET N° DE VOITURE :	☐ FUN CUP N° DE VOITURE :
---	--

Je soussigné Monsieur, concurrent de la voiture N°..... m'engage à respecter les conditions générales d'ouverture du compte essence 2016.

Fait leà.....

Signature du concurrent

et Cachet de la société

CONDITIONS

Pour les concurrents français :

Pour l'ouverture de votre compte essence, il est impératif de remplir le questionnaire de coordonnées ci-dessus accompagné d'un règlement (provision) de :

..... **700 € POUR LES VOITURES MITJET / 900 € POUR LES VOITURES FUN CUP**

Si possible par virement bancaire selon les modalités ci-dessous sinon par chèque libellé à l'ordre de **Dutycar** et envoyé RD 2152,41000 SAINT DENIS SUR LOIRE.

Pour les concurrents étrangers / Foreign competitors :

To open your fuel account, please fill completely invoice coordinates above and pay a provision of

..... **700 € FOR MITJET / 900 € FOR FUN CUP**

By bank transfer only on :

**Crédit Agricole Val de France, Agence entreprises,
BP3 rue Louis Joseph Philippe, 41913 Blois cedex 9**

International Bank Account Number: **FR76 1440 6001 8077 8789 3778 741**

BIC / swift Code : **AGRIFRPP844**

Pour les concurrents engagés / To registered competitors

- Chaque concurrent doit approvisionner son compte carburant au minimum 15 jours avant chaque épreuve. Ceci constitue uniquement une provision et seules les quantités réellement consommées seront facturées. Le trop perçu sera reporté sur l'épreuve suivante et un remboursement interviendra à la fin de saison, lors de la clôture de chaque compte. Un compte ne peut pas être débiteur, il est de la responsabilité du concurrent de l'approvisionner en fonction des consommations estimées. La provision de 700 € et/ou 900 € sont des montants minimum.
- *Every competitor must credit his fuel account at least 15 days before each meeting. This is just a provision and only the real consumptions will be invoiced. Every credit will be reported on the next event. At the end of the season, every creditor account will be refunded. An account can't present a debit balance. It is competitors' sole responsibility to charge their account according to their consumption prevision. The provision of 700 € and/or 900 € is a minimum amount.*